

L'an deux mille vingt et un, le neuf du mois de Mars à vingt heures, afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil municipal dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à huis clos à la mairie de DAMPIERRE-SOUS-BROU, sous la présidence de M. LEVERD Tony, Maire, dûment convoqués le 09 Mars 2021.

Date de convocation du conseil municipal : 02 Mars 2021

Tous Présents : M. BELFORT Jean-Claude, M. BRAULT André, M. BRUNEAU Jérôme, Mme DELORME Sylvie, M. GAUDICHAU Alain, Mme GISKA Céline, M. LEVERD Tony, M. SAILLARD Jean-Pierre, Mme SERREAU Hélène, Mme TOURY Béatrice, Mme VAMBRE Adeline.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

Secrétaire de séance : Mme VAMBRE Adeline.

Approbation du compte rendu de la séance du 19 Janvier 2021.

Délibération pour désignation correspondant sécurité routière

Monsieur le Maire indique que l'Etat incite les collectivités territoriales à nommer un Élu Correspondant Sécurité Routière dans chaque collectivité. Celui-ci est le référent privilégié des services de l'Etat et les autres acteurs locaux. Il veille à la diffusion des informations relatives à la Sécurité Routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité. Il participera à l'élaboration de la mise en œuvre de la stratégie départementale en matière de sécurité routière.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, est élu, à l'unanimité, correspondant Sécurité routière pour la Commune de Dampierre-sous-Brou, M. Jean-Claude BELFORT.

Subventions communales 2021

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes, considérant la situation sanitaire (Covid19). Selon la réglementation en vigueur, les établissements recevant du public telle que la salle polyvalente reste fermée au public. Les associations sont contraintes d'annuler leurs animations pour 2021 et de ce fait n'ont pas manifesté leur besoin d'aide financière à ce jour.

	2021
Association Club du 3ème Age	/
Association des Anciens Combattants	/
Association Amicale des Anciens Pompiers	/
Association Eveil Dampierrois	/
Association VMEH (visites des malades en établissements hospitaliers)	150,00 €
Croix Rouge	50,00 €
Association Brou Jeunesse Espoir	200,00 €
A.D.M.R.	200,00 €
Amis du Jumelage	/
Restaurant du Coeur	50,00 €
A.F.M. (Asso Française contre la myopathie)	50,00 €
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Brou	50,00 €
Groupeement du Club du 3ème âge Brou-Authon	Pas d'animation rando
Comice Agricole du Perche et du Dunois	Pas de comice en 2021 reporté en 2022
Motoclub de Brou	manifestation Pentecôte (22 et 23 mai) annulée

Projets 2021

*Salle polyvalente – remplacement baies vitrées

*Voirie – aménagement accès City stade

*Cimetière – 1 colonne columbarium : 3 cases.

Des subventions ont été sollicitées avec les devis correspondants.

PLUiH Dans le cadre de l'élaboration par le service urbanisme communautaire, évaluation surface globale constructible envisageable.

Questions diverses

-Commission thématiques permanentes de la CdC du Grand Châteaudun-représentants-mise à jour

Commission développement	
Adeline VAMBRE	Jean-Pierre SAILLARD
Commission Territoire et Ruralité	
Béatrice TOURY	Tony LEVERD
Commission Population	
Céline GISKA	Jean-Claude BELFORT
Commission Moyens et Ressources	
Jean-Pierre SAILLARD	André BRAULT

-Fibre optique : pose armoire de rue à côté citerne gaz et armoire tel près de la Mairie affichage.
Mise en place opérationnelle fin 2021 sur le territoire communal.

-Déneigement en février 2021 réalisé par Mrs Gautier de la Haye.

-Covid19 – inscription en mairie pour vaccination.

-Elections Départementales et Régionales : Décret n° 2021-251 du 5 mars 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique, le dimanche 13 juin 2021 et le dimanche 20 juin 2021 si besoin. Les élections auront lieu à partir des listes électorales extraites du répertoire électoral unique et à jour des tableaux prévus aux articles R. 13 et R. 14 du code électoral, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des dispositions de l'article L. 20 du code électoral. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 7 mai 2021 sans préjudice de l'application de l'article L. 30 du code électoral.

-Commémoration 19 Mars à 17H30. Public restreint considérant situation sanitaire.

-Comptes rendus réunions

S.I.S.S. : Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Brou.

S.M.A.R. : Syndicat Mixte d'Aménagement Rural.

CdC du Grand Châteaudun.

S.I.C.T.O.M.

Commission Finances : Vendredi 26/03/2021 à 17H15.

Prochaine séance le 06/04/2021 à 20H.

